



adessadomicile

Fédération Nationale

aide, accompagnement & soin à la personne

Communiqué de presse

1^{er} octobre 2018

Fin du CITS : chronique d'une mort annoncée des SAAD

Dans le cadre du Projet de loi de finance 2019, le dispositif CITS dont bénéficiaient jusqu'à maintenant les services d'aide à domicile (SAAD) sera transformé en réduction de charges généralisée afin de faire entrer ces structures dans le régime général.

Les montants proposés dans le PLF 2019 sont largement inférieur à ce dont les SAAD, notamment famille, bénéficiaient avec le CITS. En effet, la réduction de charge est maximale pour les salaires jusqu'à 1,1 SMIC. Au-delà, la réduction de charge sera fortement dégressive et quasiment nulle, voire nulle, pour les salariés rémunérés au-delà de 1,4 SMIC (environ 2100€ brut/mois pour un temps plein).

En moyenne, cela va entraîner une augmentation entre 10% et 20% des coûts salariaux (en fonction des qualifications et de l'ancienneté) qui ne seront probablement pas compensés par les financeurs.

Un tel surcoût signerait alors un arrêt de mort à très court terme de structures œuvrant pourtant dans l'intérêt général et déjà en grandes difficultés financière suite à des années de sous financement.

Aux vues de ces éléments, Adessadomicile demande que l'allègement général spécifique maximale soit porté à 1,5 SMIC, permettant aux SAAD d'être à périmètre constant par rapport au CITS.

Par ailleurs, Adessadomicile demande que la baisse générale des charges soit applicable dès le 1er janvier afin d'éviter des liquidations et des effets dramatiques, à la fois sur l'emploi et sur les personnes accompagnées.

Contact Presse :

Adessadomicile : David Zeisler – 01 40 84 68 79 – d.zeisler@adessadomicile.org

À propos d'Adessadomicile

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 associations et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

- ✓ 83 % des structures interviennent auprès des personnes âgées et / ou des personnes en situation de handicap
- ✓ 33 % sont des services de soins à domicile (Centres de Soins Infirmiers et Services de Soins infirmiers A Domicile)
- ✓ 20 % des structures interviennent auprès des familles
- ✓ 85 % des structures proposent des services à la personne

En savoir plus sur adessadomicile.org